

## BULLETIN DE SURVEILLANCE DES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE

LES FAITS MARQUANTS AU 05 mars 2012

- Selon les informations disponibles à ce jour, **897 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone (CO)** ont été signalés au système de surveillance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 dont **56 épisodes** entre le 20 février et le 4 mars 2012. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **2 891 personnes** ont été exposées à des émanations de CO dont **501 ont été admises en hospitalisation**.
- Un épisode collectif d'intoxication impliquant 15 personnes est survenu dans une crèche suite à une utilisation prolongée d'un chauffage mobile d'appoint.
- Deux décès par intoxication au CO sont survenus au cours des deux dernières semaines dont l'un était lié à l'utilisation d'un groupe électrogène.
- Afin d'éviter la survenue de telles intoxications, des messages spécifiques de prévention dédiés à la bonne utilisation d'appareils de chauffage mobile d'appoint et de groupes électrogènes ont été élaborés par l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) et la direction générale de la santé (DGS) :

***N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion ;***

***Si vous devez installer un groupe électrogène,  
placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments ;***

### LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

**Toute personne** ayant connaissance d'une intoxication par le CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, **la signale à l'agence régionale de santé (ARS) ou au centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV)** qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour transmission aux services compétents

#### Enquête environnementale

Description du local, de la source et des facteurs favorisants

#### Enquête médicale

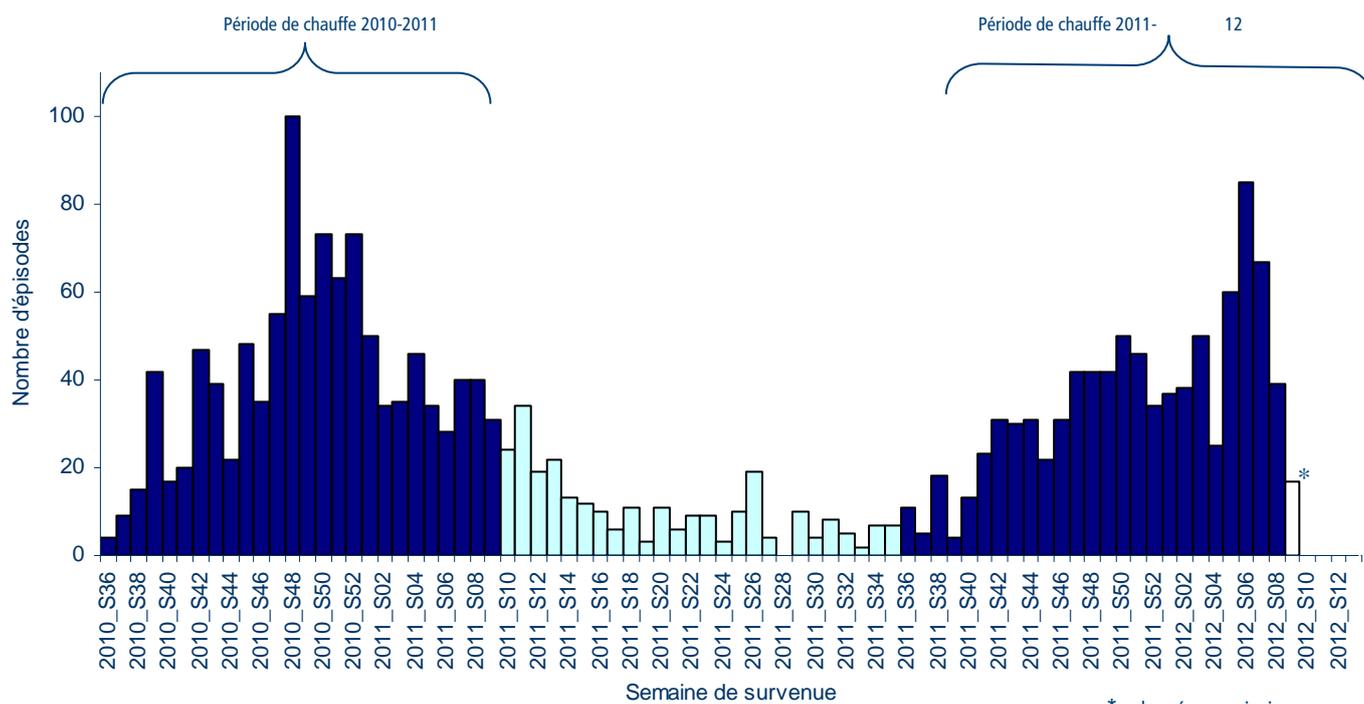
Description des caractéristiques démographiques, cliniques, biologiques et de prise en charge des intoxiqués

#### Objectifs

1. **Suivi du nombre d'intoxications** par le CO
2. Détermination des **situations fréquentes ou évitables** pouvant faire l'objet d'actions de santé publique destinées à lutter contre les intoxications au CO

L'ensemble des informations est disponible sur le site internet de l'[Institut de veille sanitaire](#)

**Figure 1** Evolution depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, signalés au système de surveillance [source InVS-DSE]



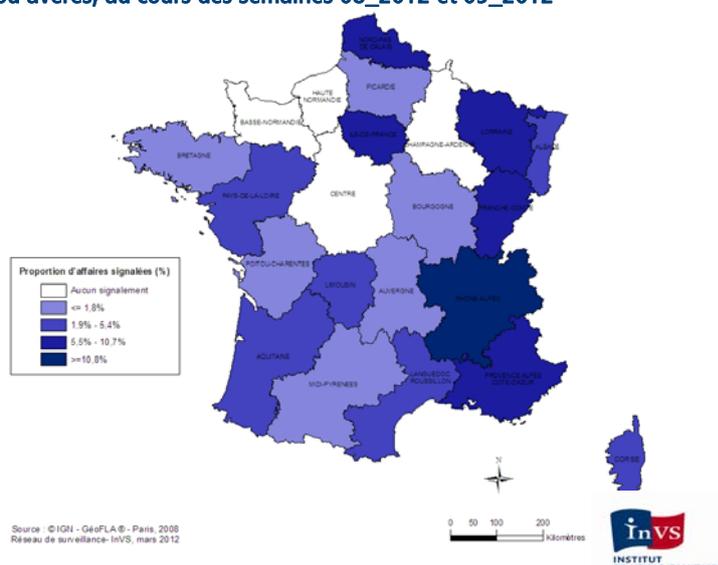
\* : données provisoires

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **897 épisodes d'intoxication par le CO**, suspectés ou avérés ont été signalés au système de surveillance alors que 1 078 signalements avaient été transmis au cours de la même période de la saison de chauffe précédente. Au cours des semaines 08 & 09\_2012, **56 épisodes d'intoxication par le CO** ont été signalés contre 76 signalements au cours des mêmes semaines de la période de chauffe précédente. Le nombre de signalements au cours des semaines 08 & 09\_2012 est à mettre en lien avec la fin de la vague de froid qui a sévi jusqu'au 12 février 2012.
- Un épisode collectif d'intoxication par le CO a eu lieu dans une crèche suite à l'utilisation prolongée (pendant 16 heures) d'un **chauffage mobile d'appoint** au gaz dans un local mal ventilé. Quinze personnes ont été impliquées dont 1 a été admise en hospitalisation.
- Au cours des semaines 08 & 09\_2012, 18 régions ont signalé des intoxications par le CO. Outre, les trois régions les plus concernées (Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes), la région **Provence-Alpes-Côte d'Azur a déclaré 10% des signalements** d'intoxication oxycarbonée au cours de ces deux semaines d'observation.

**Figure 2**

Répartition régionale des épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, au cours des semaines 08\_2012 et 09\_2012

	Ile-de-France	Nord Pas-de-Calais	Rhône-Alpes
2010			
Episodes	282	224	136
Depuis 1 <sup>er</sup> sept 2011			
Episodes	143	119	92
Exposés	461	292	400
Semaines 08 & 09_2012			
Episodes	5	2	8
Exposés	18	12	18



Source : © IGN - GéoFLA © - Paris 2008  
Réseau de surveillance - InVS, mars 2012

0 50 100 200  
kilomètres

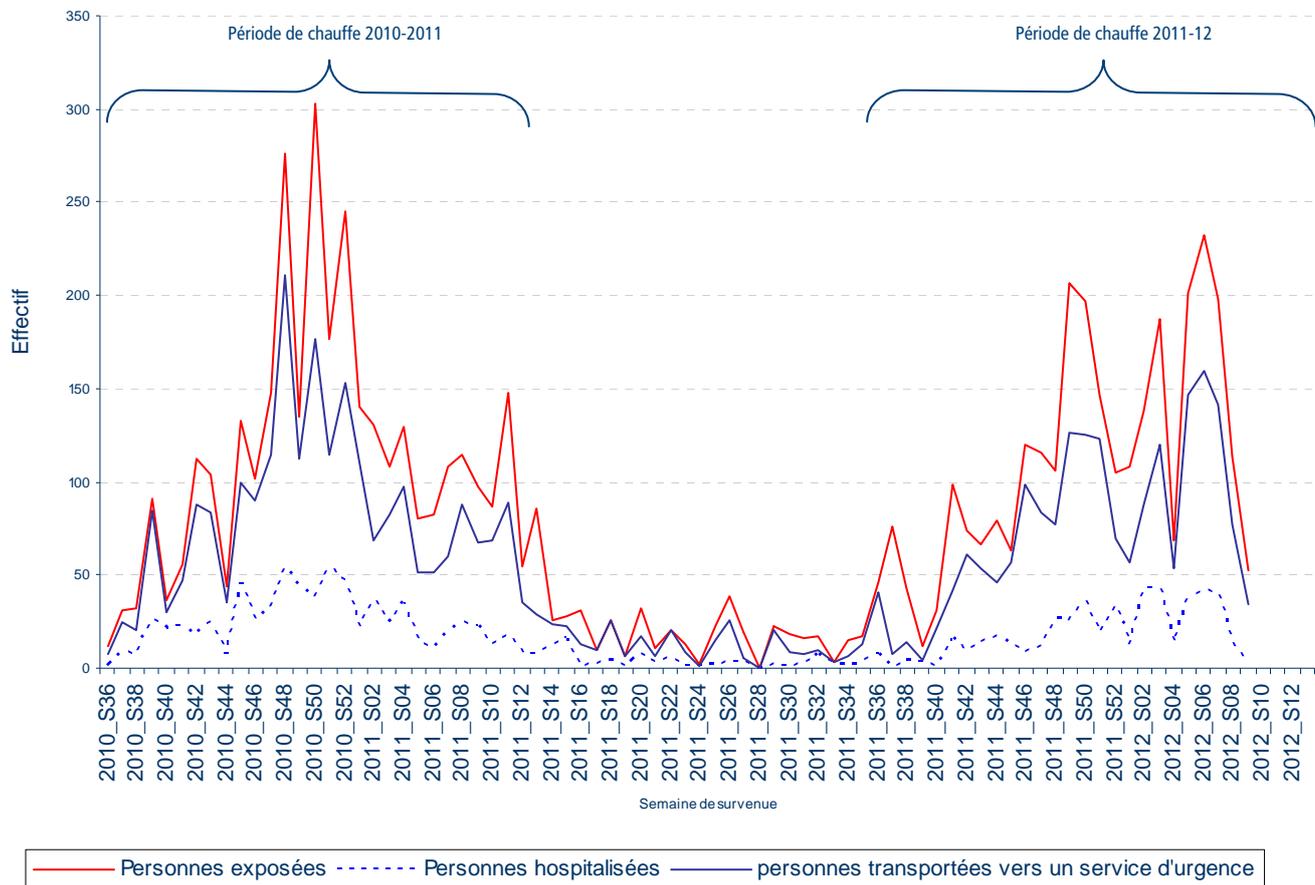


Au cours des semaines 08 & 09\_2012, la région Rhône-Alpes a déclaré le nombre le plus élevé de signalements avec 16% des signalements nationaux. En revanche, depuis le début de la période de chauffe, la région Ile-de-France demeure la région la plus concernée par les intoxications par le monoxyde de carbone.

Les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, régions parmi les plus peuplées, avec 20 signalements, concentraient 36% des signalements transmis au système de surveillance au cours semaines 08 & 09\_2012.

| Figure 3 |

Evolution depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 du nombre hebdomadaire de personnes exposées par le CO, transportées vers un service d'urgence hospitalière ou admises en hospitalisation [source InVS-DSE]



- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **2 891 personnes ont été exposées** à des émanations de CO ; **1 929 d'entre elles ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière**. Parmi celles-ci, **501 ont été admises en hospitalisation**. Le nombre de personnes prises en charge pour une intoxication par le CO est inférieur à celui observé sur la même période en 2010-11 (3 100 personnes exposées à des émanations de CO dont 2 223 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalière parmi lesquelles 715 ont été admises en hospitalisation). Au cours des semaines 08 & 09\_2012, les nombres de personnes exposées (165), transportées vers un service d'urgence hospitalière (111) ou admises en hospitalisation (17), ont été inférieurs à ceux observés au cours des semaines 08 & 09\_2011 de la précédente période de chauffe (224 exposées, 162 transportées vers un service d'urgence hospitalière, 55 admises en hospitalisation).
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **24 décès** par intoxication par le CO ont été signalés au système de surveillance. Les intoxications mortelles déclarées au système de surveillance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011 sont survenues de manière accidentelle au décours d'une utilisation inadaptée d'appareil à combustion ou d'une anomalie au niveau d'une installation de production de chauffage au gaz. Au cours des deux dernières semaines, deux décès sont survenus. Le premier s'est produit suite à l'utilisation d'un groupe électrogène installé dans la cave d'une maison individuelle au décours d'une coupure d'électricité ; le second est consécutif à une déconnexion du conduit d'évacuation d'une chaudière dans une habitation.

## Les déclarants

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, les principaux premiers déclarants ont été :

- **Les services départementaux d'incendie et de secours** avec 42% des signalements ;
- **Les services d'urgence hospitalière** avec 18% des signalements ;
- **Les services de médecine hyperbare** avec 8% des signalements.

Parmi les 897 épisodes déclarés au système de surveillance depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, 81% ont été signalés dans les deux jours consécutifs à l'intoxication.

## DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, **58 signalements** d'intoxication oxycarbonée ont été associés à une **utilisation inappropriée d'un groupe électrogène** exposant 164 personnes à des émanations de CO dont 64 ont été admises en hospitalisation et **11 sont décédés**. Parmi ces signalements, 53 sont survenus de manière accidentelle dans l'habitat lors du fonctionnement d'un groupe électrogène dans une cave, un sous-sol ou un lieu confiné.

La **direction générale de la santé (DGS)** et l'**institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES)** rappellent les conditions d'utilisation de certains appareils. Les messages spécifiques sont les suivants :

***N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion ;***

***N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...); ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments ;***

L'intégralité des informations est disponible sur le site internet des ministères chargés de la [santé](#), de l'[intérieur](#) et sur le site web de l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé [INPES](#).

### Equipe DSE:

[Directeur du département santé  
environnement](#)  
Georges Salines

[Responsable de l'unité toxicovigilance  
surveillance des intoxications](#)  
Frédéric de Bels

[Chargée de projet](#)  
Agnès Verrier

[Monitrice d'études-animatrice réseaux](#)  
Anne-Claire Guedou

[Chargée de projet informatique](#)  
Daniela Leprince

[Contact](#)  
[surveillanceco@invs.sante.fr](mailto:surveillanceco@invs.sante.fr)

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Anti-poison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.